FTDES
FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

N° 136

OST

Observatoire Social Tunisien

RAPPORT MENSUEL

JANVIER 2025

483 MOUVEMENTS SOCIAUX

12 CAS DE SUICIDE
DONT 7 ÉLÈVES

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Imm Ibn Khaldoun (National), 2 ème étage, Bab El Bhar,
Avenue de France, Tunis, Tunisie 1000.

contact@ftdes.net
(+216) 71 32 5129

RAPPORT MENSUEL

JANVIER

2024

COMMUNIQUE
5

01

LES MOUVEMENTS SOCIAUX
9

02

LA MIGRATION NON REGLEMENTAIRE
13

03

LA VIOLENCE
16

04

SUICIDE ET TENTATIVE DE SUICIDE
18

LE RETOUR À LA PROTESTATION L'EMPLOI ET LA PRÉCARITÉ AU CŒUR DU MOUVEMENT SOCIAL

A noter : À partir de janvier 2025, l'Observatoire social tunisien publiera des données détaillées sur les protestations, comprenant des données sur la protestation, sa durée, sa date, sa forme, ses acteurs, ses revendications et sa région, afin de fournir une lecture qualitative plus précise des protestations et de faciliter le travail des journalistes, des chercheurs, des activistes et du grand public.

Au cours du mois de janvier 2025, les mouvements sociaux ont pris de l'ampleur et le rythme des protestations s'est encore accéléré. Les acteurs sociaux ont occupé régulièrement l'espace public, revendiquant la régularisation du statut professionnel, la fin du travail précaire, le droit à l'emploi et la fin du chômage persistant. Contrairement à l'année dernière, le début de cette année a été marqué par une recrudescence de l'activisme et des revendications, rompant avec la stagnation et le déclin sans précédent enregistrés au cours du premier semestre de l'année dernière.

En termes de chiffres, le premier mois de l'année a vu une augmentation de 252.5% du rythme des mouvements sociaux par rapport à la même période l'année dernière, passant de 137 actions de protestation en janvier 2024 à 386 actions de protestation en janvier 2025. Il s'agit d'une tendance à la hausse qui s'est manifestée depuis le dernier trimestre de l'année, qui a vu une augmentation du nombre de mouvements sociaux.

L'Observatoire social tunisien, qui prédisait un retour des revendications et des manifestations de terrain en sommeil depuis un certain temps, notamment celles liées aux questions sociales non résolues depuis l'après 2011, s'est vu confirmé.

Les protestations liées à la résolution du statut professionnel, au droit d'employer des chômeurs diplômés, à l'amélioration

des conditions de travail, au paiement des cotisations, à l'activation des mandats et à la mise en œuvre des accords en suspens ont constitué 65% du total des mouvements enregistrés au cours du mois de janvier 2025.

L'orientation des autorités officielles, y compris la présidence du gouvernement et la présidence de la république, vers le règlement du dossier des enseignants et des professeurs remplaçants et le suivi du règlement de la situation des ouvriers des chantiers, a servi de catalyseur à une série de mouvements dans des secteurs connaissant des situations similaires, y compris les surveillants et les guides contractuels du ministère de l'éducation, qui ont choisi d'entamer un sit-in depuis mi-janvier et le maintiennent encore pendant le mois de février, les employés du Centre national pour la promotion des handicapés, les employés des associations spécialisées dans le cadre de l'accord sectoriel pour le personnel de l'éducation spécialisée, les ouvrières agricoles, et les agents d'accréditation délégués du ministère de l'intérieur... En outre, les ouvriers des chantiers âgés de plus de 45 ans ont continué à se mobiliser pour obtenir un règlement équitable de leur dossier, et des groupes d'enseignants et de suppléants d'enseignants sont passés à l'action après avoir été exclus du règlement suite à des recherches sécuritaires.

Parallèlement, les diplômés chômeurs sont retournés à l'action en janvier. Leurs actions ont commencé par l'organisation de protestations régionales dans différents gouvernorats de la République et ont culminé avec l'appel à un grand rassemblement de protestation sur la place de la Kasbah au début du mois de février.

L'équipe de l'Observatoire social tunisien a également suivi les protestations de citoyens réclamant des produits de base, notamment des bouteilles de gaz domestique, dont pénurie a coïncidé avec des vagues de froid et des températures basses, créant un état de tension et de colère dans de nombreuses régions. Les habitants se sont mobilisés pour réclamer des services publics de base : eau potable, électricité, gaz et égouts, asphaltage des routes, désenclavement, enlèvement des déchets, transports publics, sécurisation des établissements d'enseignement, distribution de repas aux élèves, amélioration des services de santé, fourniture d'équipements et de personnel médical et de médicaments spécialisés...

Au cours du mois de janvier 2025, les mouvements de soutien au peuple palestinien se sont poursuivis et ont coïncidé avec la signature d'un accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Le mois a également été marqué par des manifestations réclamant la libération des prisonniers d'opinion, des prisonniers politiques et des personnes arrêtées pour leurs activités civiles. La militante des droits de l'homme Sihem Bensedrine a entamé une grève de la faim de 16 jours pour protester contre sa détention pendant plus de 160 jours pour ce qu'elle considère comme une affaire abusive.

La dynamique de protestation est principalement concentrée à Tunis, qui a enregistré à elle seule 116 actions, suivie par Jendouba avec 43 actions, Gafsa avec 39 actions, Tataouine avec 35 actions, Kairouan avec 26 actions, Kasserine avec 25 actions, Bizerte avec 20 actions, Siliana et Sousse avec 15 actions chacune, et Mahdia et Sidi Bouzid avec 13 actions chacune.

Les protestations enregistrées au cours du premier mois de l'année ne sont pas sujettes à une division entre hommes et femmes, puisque 401 actions ont été organisées avec la participation des deux sexes. En effet, 297 actions ont été organisées avec la participation des deux sexes, tandis que 62 actions ont été organisées par des hommes uniquement et 20 par des femmes uniquement.

Contrairement aux mois précédents, le recours par les acteurs sociaux à l'espace virtuel comme premier cadre de protestation ou de revendication a diminué en janvier pour ne constituer que 104 du nombre total de cadres de protestation, répartis entre l'appel à travers les médias, la déclaration et la pétition. En revanche, le rythme des actions sur le terrain et dans l'espace officiel a augmenté pour constituer 81,53 % des cadres de protestation. Des veillées ont été organisées à 109 reprises, des sit-in à 50 reprises, des grèves à 44 reprises, des grèves de la faim à 17 reprises et des interruptions d'activités à 82 reprises. Au cours de la même période, 8 marches ont été organisées en direction de la capitale, 6 marches pacifiques ont été organisées, 5 journées de colère ont été organisées, un badge rouge a été porté, 4 manifestants ont brûlé des pneus, 2 classes ont été empêchées, un boycott des classes a été enregistré, ainsi que des barrages routiers et des boycotts d'examens.

Les acteurs sociaux, y compris les ouvriers, les employés, les résidents, les activistes de la société civile, les étudiants, les prisonniers, les enseignants, les professeurs, les chômeurs, les agriculteurs, les chauffeurs de taxi, les travailleurs de la santé, les étudiants, les journalistes, les ouvriers des chantiers, etc., s'adressent principalement aux autorités centrales, qui se définissent comme la présidence de la République, la présidence du gouvernement et les ministères et leurs différents sièges et départements, suivies immédiatement par les autorités régionales, à savoir les gouverneurs et les maires, et en troisième position, les tribunaux, les juges et le corps de sécurité.

D'après l'échantillon observé, les suicides et les tentatives de suicide sont de nouveau en hausse en janvier 2025, après avoir diminué au cours des mois précédents, où 12 cas de suicide et de tentatives de suicide ont été observés par l'équipe de l'Observatoire social tunisien, dont 8 se sont soldés par un décès et les autres ont été sauvés.

Dans 6 des tentatives de suicide, les auteurs ont eu recours à l'auto-immolation comme forme de protestation contre la fa-

mille, les autorités policières ou la situation socio-économique. Trois étudiants ont pris des médicaments pour tenter de se suicider et trois autres se sont pendus.

Les élèves représentaient la moitié des suicides en janvier, les jeunes en représentaient quatre et une femme âgée de 40 ans s'est suicidée. L'espace privé, le domicile, a accueilli 8 des suicides, tandis que l'établissement d'enseignement a été le théâtre de 2 suicides et l'espace public a enregistré les 2 cas restants.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid a enregistré 4 cas et tentatives de suicide, suivi par Kairouan avec 3 suicides, Tunis avec 2 suicides, et Ben Arous, El Kef et Kasserine avec 1 suicide chacun.

L'Observatoire social tunisien met en garde contre la nécessité d'accorder à ce comportement l'importance et l'attention nécessaires de la part des structures officielles concernées, tout en précisant qu'il est probable que ce comportement ne puisse être étudié et déconstruit sans l'ouverture d'un débat large et complet dans lequel les tabous et les interdits sont mis sur la table, surtout à la lumière des enjeux sociaux et des risques que ce phénomène fait peser sur la santé publique des citoyens.

Les incidents violents du mois de janvier 2025 reprennent les mêmes caractéristiques générales que les mois précédents, et n'épargnent aucune des régions de façon à en connaître le niveau de diffusion. La violence dans ses détails conserve le même souci de vengeance et d'honneur, et la volonté de minimiser et de dévaloriser autrui. La région de Zanoush, dans le gouvernorat de Gafsa, a par exemple été le théâtre d'un incident au cours duquel un père a massacré sa femme et son fils. Un homme âgé a poignardé son père dans le gouvernorat de Nabeul, et un jeune homme a délibérément versé de l'essence sur un infirmier de l'hôpital régional de Sakia Sidi Youssef et y a mis le feu, lui infligeant de graves brûlures, et à Monastir, un jeune homme a tué son frère, et dans la ville de Kélibia, un jeune homme a versé une substance incendiaire sur sa mère et y a mis le feu, ce qui a conduit à sa mort.

La violence ne se limite pas aux espaces publics et privés, mais s'étend aux établissements d'enseignement, aux espaces hospitaliers, aux administrations et aux structures de production. Les hommes représentent 46 % des victimes et 82 % des auteurs de violence, tandis que les femmes représentent 36 % des victimes et 11 % des auteurs, le reste de la violence se produisant sous une forme mixte entre hommes et femmes.

Dans 75 % des incidents suivis par l'équipe de l'Observatoire social tunisien, la violence prend une forme criminelle, suivie par la violence institutionnelle (15 %) et la violence économique (5 %). L'objectif principal des incidents violents est d'agresser la victime en premier lieu, suivi du vol comme deuxième motif, de la vengeance comme troisième motif, de l'agression sexuelle et de la protestation.

01

MOUVEMENTS SOCIAUX

483 PROTESTATIONS

1.1 DISTRIBUTION Géospatiale

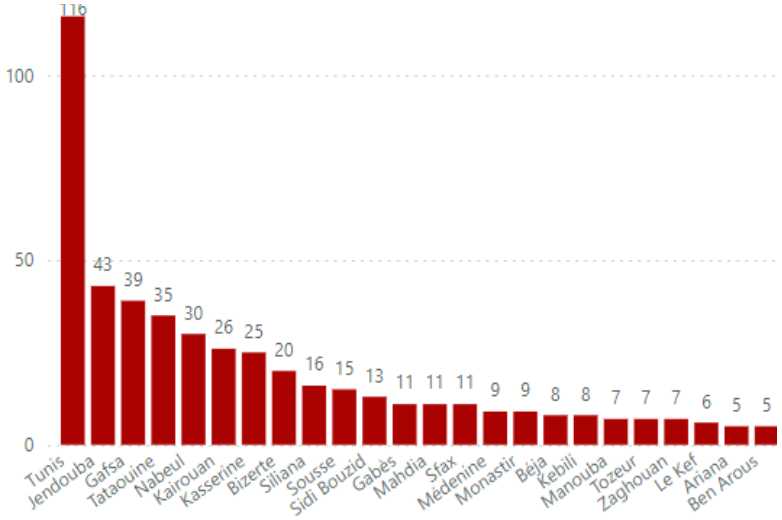

1.2 DIMENSION Des Mouvements Sociaux

99.17% Local

0.83% Mondial

1.3 ESPACES Des Mouvements Sociaux

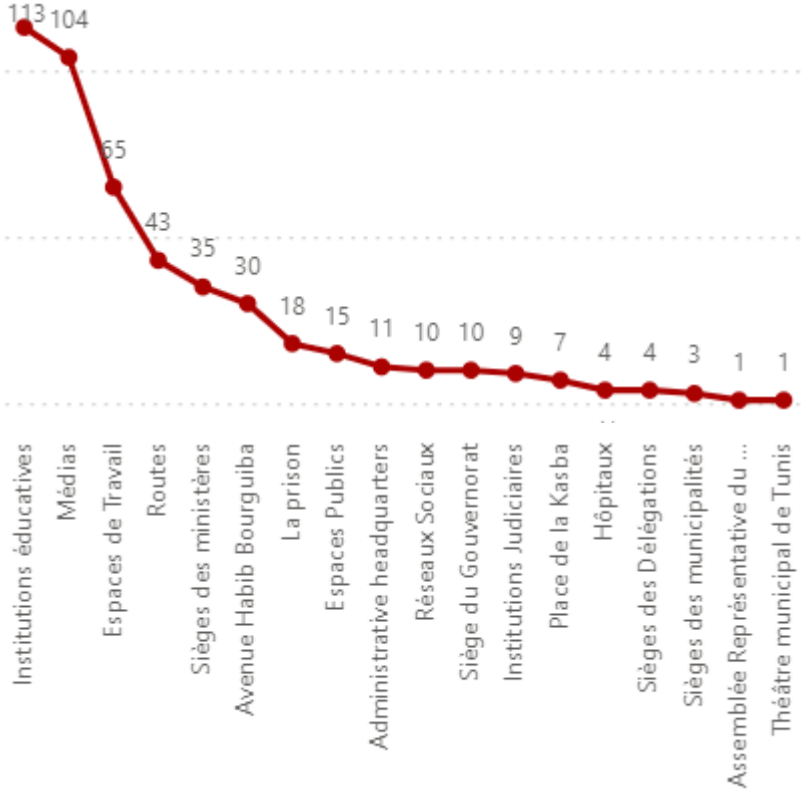

1.4 TYPES Des Mouvements Sociaux

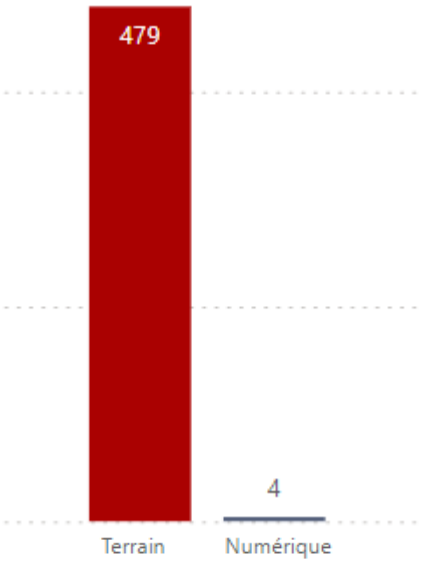

1.5 SECTEURS Des Mouvements Sociaux

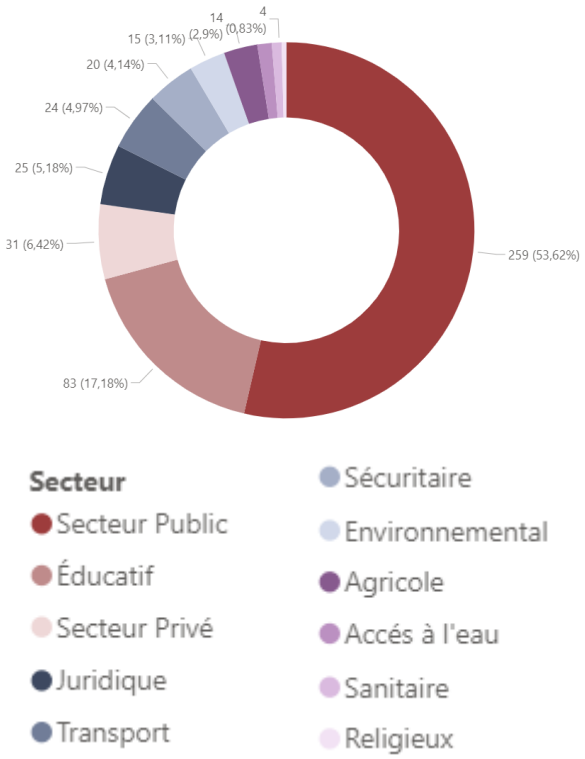

1.6 ACTEURS Des Mouvements Sociaux

Acteurs	Total
Employés	146
Habitants	73
Travailleurs	63
Enseignants	40
Activistes	38
Etudiants	25
Avocats	25
Prisonniers	17
Diplomés chômeurs	15
Agriculteurs	14
Chauffeurs de Taxis	4
Parents	4
Commerçants	3
Employés de services médiaux	3
Elèves	2
Famille	2
Medecins du service public	2
Chauffeurs de Taxis collectif	1
Chauffeurs de transport rural	1
Journalistes	1
Medecins	1
Ouvriers de chantier	1
Supporters	1
Pêcheurs	1
Total	**483**

1.7 CIBLES Des Mouvements Sociaux

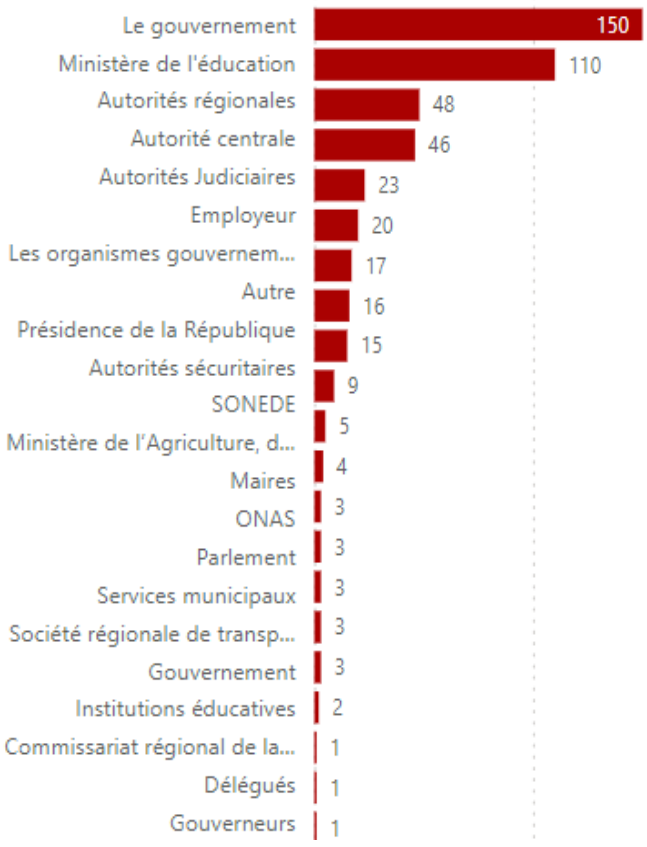

1.8 DISTRIBUTION Genrée

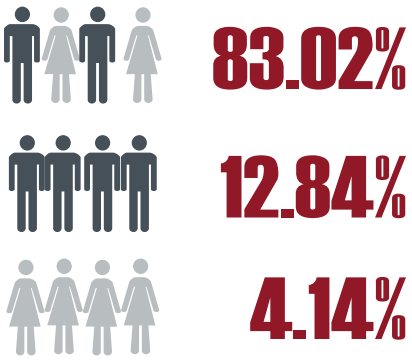

1.9 RAISONS MAJEURS
Des Mouvements Sociaux

19.88%	Régularisation du statut professionnel
6.21%	Amélioration des conditions de travail
5.80%	Non-application des Accords
5.38%	Non-paiement de droits financiers
5.38%	Protester contre une décision
5.18%	Statut des enseignants suppléants
4.97%	Titularisation
3.93%	Autre
3.31%	Contestation d'une décision judiciaire
2.69%	Soutien à une personne ou à une organisation

02

LA MIGRATION
NON RÉGLEMENTAIRE

En l'absence de données officielles précises et actualisées, le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux s'appuie dans ses rapports sur des données provenant de multiples sources officielles nationales et internationales, malgré leurs limites et le manque de détails nécessaires.

En janvier 2025, **22 migrants** tunisiens ont été enregistrés à leur arrivée sur les côtes italiennes, contre 258 migrants au cours du même mois en 2024, soit une diminution de 91,47 %. Les catégories se répartissent comme suit : 13 hommes, 1 femme, 1 mineur accompagné et 7 mineurs non accompagnés.

En ce qui concerne les groupes d'âge des mineurs non accompagnés, le ministère italien des affaires sociales a indiqué que parmi les enfants arrivant en Italie avec la nationalité tunisienne par le biais de diverses routes migratoires, 13 mineurs étaient âgés de 17 ans :

13 mineurs âgés de 17 ans.
15 mineurs âgés de 16 ans
5 mineurs âgés de 15 ans
4 mineurs âgés de 7 à 14 ans
1 mineur de moins de six ans.

Cette répartition montre la participation croissante des mineurs, en particulier dans la tranche d'âge 15-17 ans, aux tentatives de migration irrégulière.

Au niveau des victimes et des personnes disparues, les côtes tunisiennes ont enregistré 30 victimes et personnes disparues durant le seul mois de janvier, selon des sources officielles.

2.1 Comparaison des mêmes périodes durant 2023-2024-2025

Mois	2023			2024			2025		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	341	85	2304	258	76	1630	22	*2	129*

* Le ministère de l'intérieur n'a pas publié de données détaillées pour le mois

2.2 Les arrivants sur les côtes italiennes

Mois	Nombre d'arrivés	Homme	Femme	Mineurs accompagnés	Mineurs non accompagnés
Janvier	22	13	1	1	7

Source: HCR

2.3 Répartition des mineurs non accompagnés arrivant en Italie par groupe d'âge 2025

Mois	Nombre des mineurs arrivants	Par catégorie d'Age				
		0-6 ans	14-7 ans	15 ans	16 ans	17 ans
Janvier	38	1	4	5	15	13

Source : Ministère italien des affaires sociales

2.4 Les drames de la migration non-règlementaire

Mois	Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes
Janvier	30

Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée
30

MÉTHODOLOGIE DE VEILLE

DE LA MIGRATION NON-RÈGLEMENTAIRE

L'ensemble des données contenues dans ce rapport représente ce que le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux a pu rassembler à partir de diverses sources et par les moyens disponibles. Les données numériques restent incomplètes, non détaillées et sujettes à actualisation et peuvent ne pas refléter pleinement la réalité. Cependant, en l'absence d'informations détaillées et actualisées du côté officiel tunisien (telles que le nombre de laissez-passer, le nombre de passagers, leur répartition selon les tranches d'âge et le sexe, leur provenance, leur statut social et le nombre de personnes disparues...), ces données peuvent contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques migratoires et des transformations significatives

LES OPÉRATIONS D'INTERCEPTION

la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)

LES ARRIVÉES SUR LES CÔTES EUROPÉENNES

Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.
Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-règlementaire.

> **Depuis juin 2024, le ministère tunisien de l'Intérieur a cessé de publier des données détaillées et périodiques sur l'interception des migrants irréguliers sur les côtes tunisiennes, et ne donne plus accès aux données sur le nombre de personnes qui traversent, leur répartition par catégorie, et le nombre de victimes et de personnes disparues.**

LES CHIFFRES INVISIBLES

ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.

03 LA VIOLENCE

DISPOSITION GÉOSPATIALE

Gouvernerats	Total
Kairouan	23.00%
Tunis	15.38%
Kasserine	9.62%
Nabeul	9.62%
Gafsa	7.69%
Monastir	7.69%
Sidi Bouzid	5.77%
Siliana	5.77%
Sfax	3.85%
Sousse	3.85%
Aiana	1.92%
Bizerte	1.92%
Jendouba	1.92%
Le Kef	1.92%
Total	**100%**

ESPACES DE VIOLENCE

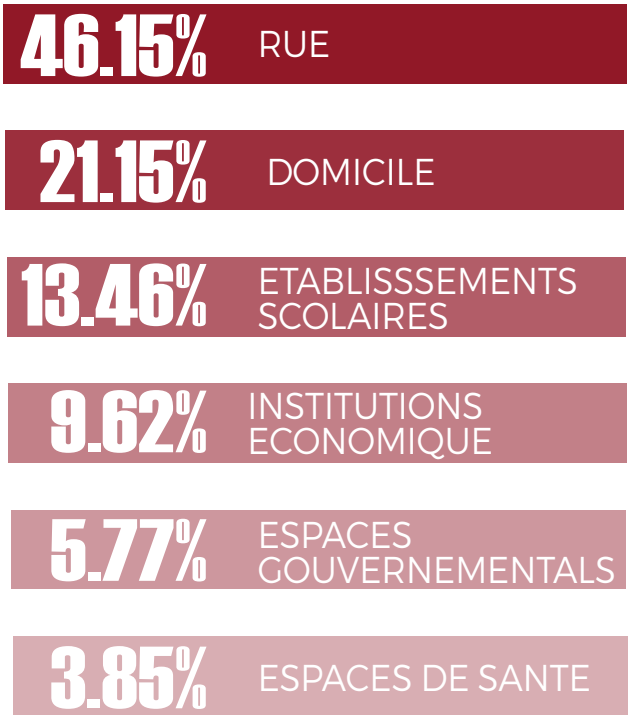

TYPES DE VIOLENCE

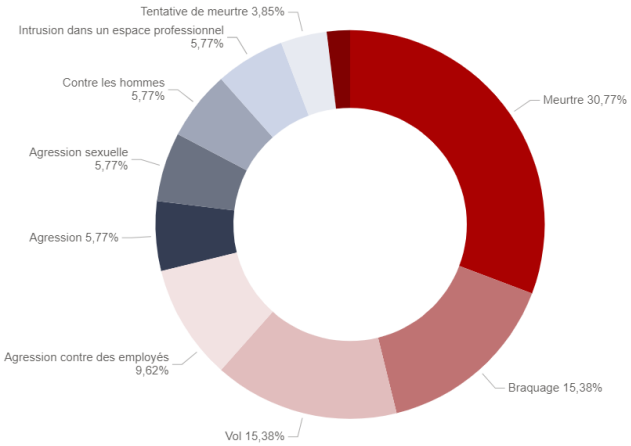

SECTEURS DE VIOLENCE

RAISONS DE LA VIOLENCE

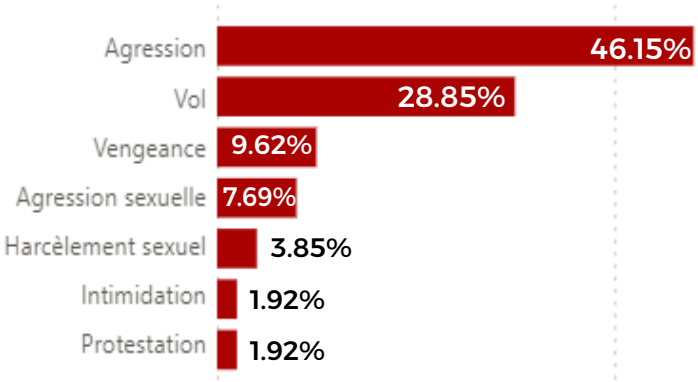

DEGRE DE VIOLENCE

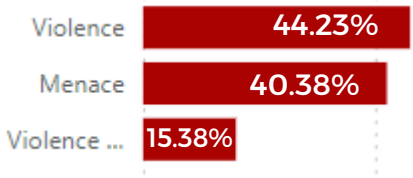

GENRE DES ACTEURS

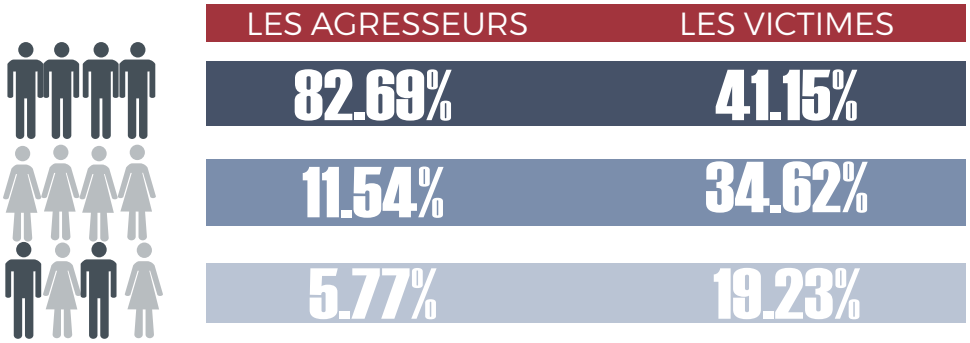

04

SUICIDE & TENTATIVE DE SUICIDE

12 CAS
ENREGISTRÉS

4.1 DISTRIBUTION Géographique

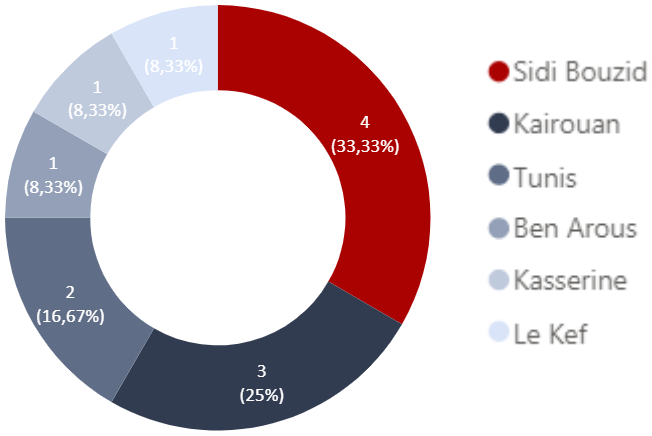

4.2 ACTEURS de Suicide

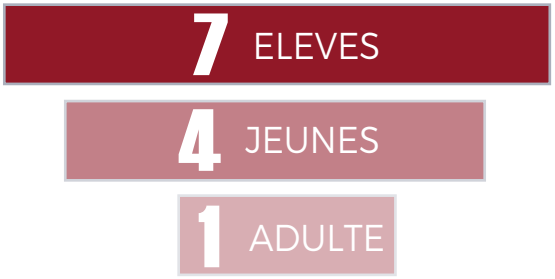

4.3 METHODES Suicidaire

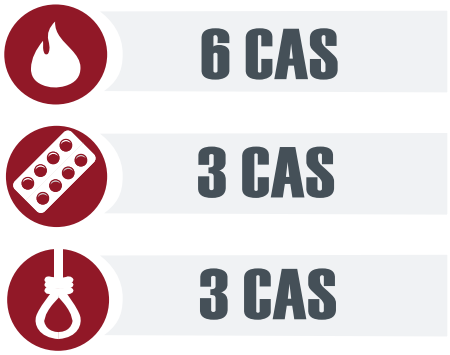

4.4 AGES des Suicidaires

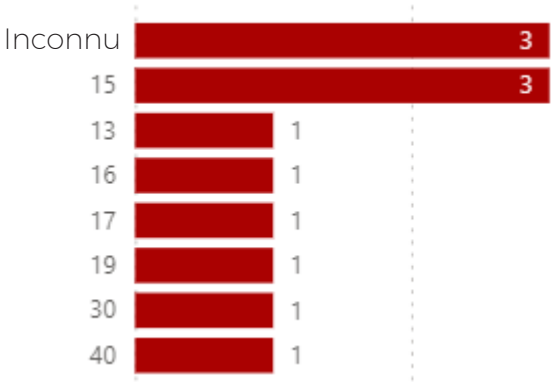

4.5 LES CAS de Décès

4.6 GENRE des Suicidaires